

ATTESTATION DE NON-PRISE EN COMPTE D'UN PROJET ETUDIANT  
DANS LE CURSUS UNIVERSITAIRE – Culture-ActionS

Je soussigné(e), M... Madame Cécile Pérès.....

Directrice ou Directeur de la composante ..Master 2 Communication juridique et sociologie  
du droit et de la justice

Certifie que le projet intitulé.....colloque : « temps médiatique, temps judiciaire:  
deux temporalités irréconciliables? »

porté par ....ARNAULT Nolwenn, QUÉRÉ Alexia et SIDOT Marie.....

étudiant(s) en ..master 2 Communication juridique et sociologie du droit et de la justice

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré ....) et qu'il ne donne  
lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiants  
souhaitant l'organiser.

A....Paris.....

Le ..28/01/2024

Signature + cachet de l'établissement

*Cécile Pérès*